

Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Shawinigan

Code géographique : 36033

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Lavoie CPA, CA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Shawinigan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.
(Nom de l'organisme)

Date 2015-05-28 Signature _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Shawinigan

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Shawinigan et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La direction a comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière des paiements de transfert à recevoir du gouvernement du Québec relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres charges pour lesquels les travaux ont été réalisés ou les charges constatées, mais dont les transferts en vertu des programmes d'aide sont versés par le gouvernement de façon pluriannuelle. Cette méthode comptable constitue une dérogation à la norme qui prévoit la comptabilisation des paiements de transfert à titre de revenus pour le bénéficiaire lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. À cet effet, l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice en

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

cours et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Les incidences de la comptabilisation actuelle sur les états financiers consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

	Surévaluation/ (sous-évaluation)	
	2014	2013
État consolidé de la situation financière		
Débiteurs et Actifs financiers	34 827 033	30 880 332
Actifs financiers nets (dette nette)	(34 827 033)	(30 880 332)
Excédent (déficit) accumulé	34 827 033	30 880 332
État consolidé des résultats		
Transferts et Revenus	3 946 701	3 872 936
Excédent de l'exercice	3 946 701	3 872 936
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	34 827 033	30 880 332

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Shawinigan et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Shawinigan inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Autre point

Les états financiers consolidés de la Ville de Shawinigan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états consolidés une opinion non modifiée en date du 13 mai 2014.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CPA auditeur, CMA permis de comptabilité publique No A122005
580, avenue du Marché
Shawinigan (Québec) G9N 0C8

DATE 2015-06-09

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	59 774 726	61 163 925	61 750 472			61 107 766
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 824 346	4 952 507	4 930 339			4 930 339
Quotes-parts	3					7 860 329	(59 875)
Transferts	4	9 543 980	9 719 382	6 145 598		1 575 674	7 721 272
Services rendus	5	1 821 193	1 626 081	1 930 909		6 456 121	7 782 963
Imposition de droits	6	1 825 986	1 863 000	1 421 456			1 421 456
Amendes et pénalités	7	1 694 796	1 720 240	1 577 423			1 577 423
Intérêts	8	600 684	627 865	669 913		363 969	1 033 882
Autres revenus	9	513 446		603 264		240 826	708 841
	10	80 599 157	81 673 000	79 029 374		16 496 919	86 224 067
Investissement							
Taxes	11	58 712					
Quotes-parts	12					15 834	15 834
Transferts	13	14 774 996	21 759 510	13 715 005		384 409	14 099 414
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	329 900		424 636			424 636
Autres	15	749 065		145 260			145 260
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	15 912 673	21 759 510	14 284 901		400 243	14 685 144
	18	96 511 830	103 432 510	93 314 275		16 897 162	100 909 211
Charges							
Administration générale	19	12 170 383	11 971 767	12 133 615	571 702	2 146 040	14 850 399
Sécurité publique	20	10 439 674	10 907 101	11 090 681	553 361		11 644 042
Transport	21	15 364 322	14 423 024	14 143 815	4 665 050	2 139 842	20 025 637
Hygiène du milieu	22	10 715 912	10 734 130	10 633 316	4 565 070	3 965 079	16 340 874
Santé et bien-être	23	223 873	167 569	161 727			161 727
Aménagement, urbanisme et développement	24	8 243 761	7 063 331	7 565 189	33 170	6 290 880	9 280 828
Loisirs et culture	25	8 789 269	8 940 231	9 187 433	2 776 192	2 165 830	13 182 259
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	6 339 211	6 239 883	6 496 098		1 336 173	7 832 271
Amortissement des immobilisations	28	12 676 814	11 568 160	13 164 545	(13 164 545)		
	29	84 963 219	82 015 196	84 576 419		18 043 844	93 318 037
Excédent (déficit) de l'exercice	30	11 548 611	21 417 314	8 737 856		(1 146 682)	7 591 174

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 548 611		21 417 314	8 737 856	(1 146 682)	7 591 174
Moins: revenus d'investissement	2	(15 912 673)	(21 759 510)	(14 284 901)	(400 243)	(14 685 144)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(4 364 062)		(342 196)	(5 547 045)	(1 546 925)	(7 093 970)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Amortissement	4	12 676 814		11 568 160	13 164 545	2 409 213	15 573 758
Produit de cession	5	386 955		600 000	640 508	70 800	711 308
(Gain) perte sur cession	6	(170 910)			(547 270)	87 711	(459 559)
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	12 892 859		12 168 160	13 257 783	2 567 724	15 825 507
Propriétés destinées à la revente							
Coût des propriétés vendues	9	168 109				19 939	19 939
Réduction de valeur / Reclassement	10	27 813		28 208	30 358	50 500	80 858
	11	195 922		28 208	30 358	70 439	100 797
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Remboursement ou produit de cession	12	4 188		118 520	59 225	472 230	531 455
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	153 780		30 250	(17 986)		(17 986)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	(9 327)			32 119	2 085 282	2 117 401
	15	148 641		148 770	73 358	2 557 512	2 630 870
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	1 097 350		150 000	626 895	7 549	634 444
Remboursement de la dette à long terme	17	(9 814 688)	(13 721 848)	(10 365 854)	(3 951 593)	(14 317 447)
	18	(8 717 338)		(13 571 848)	(9 738 959)	(3 944 044)	(13 683 003)
Affectations							
Activités d'investissement	19	(825 553)	(822 465)	(442 283)	(121 959)	(564 242)
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	787 151		736 219	706 125		706 125
Excédent de fonctionnement affecté	21	43 746		40 554	68 033	1 921	69 954
Réserves financières et fonds réservés	22	(755 106)		(274 766)	(307 654)	(598 890)	(906 544)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	975 310		1 889 364	2 030 661		2 030 661
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	225 548		1 568 906	2 054 882	(718 928)	1 335 954
	26	4 745 632		342 196	5 677 422	532 703	6 210 125
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	381 570			130 377	(1 014 222)	(883 845)

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	15 912 673	21 759 510	14 284 901	400 243	14 685 144
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(579 438)	(991 235)	(543 502)	(23 535)	(567 037)
Sécurité publique	3	(1 060 652)	(166 250)	(328 893)	()	(328 893)
Transport	4	(10 078 515)	(19 339 960)	(12 934 968)	(430 030)	(13 364 998)
Hygiène du milieu	5	(13 629 405)	(31 651 460)	(10 331 461)	(126 388)	(10 457 849)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(3 998 492)	()	(123 439)	(4 011 415)	(4 134 854)
Loisirs et culture	8	(7 754 632)	(2 391 531)	(2 068 396)	(80 871)	(2 149 267)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(37 101 134)	(54 540 436)	(26 330 659)	(4 672 239)	(31 002 898)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	(94 955)	()	(648 845)	()	(648 845)
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12	(134 265)	()	(134 265)	(5 618 940)	(5 753 205)
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	20 907 515		9 070 397	9 906 453	18 976 850
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	825 553	822 465	442 283	121 959	564 242
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15			(154 185)	461 989	307 804
Excédent de fonctionnement affecté	16					
Réserves financières et fonds réservés	17	1 722 075		1 177 074	609 375	1 786 449
	18	2 547 628	822 465	1 465 172	1 193 323	2 658 495
	19	(13 875 211)	(53 717 971)	(16 578 200)	808 597	(15 769 603)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	2 037 462	(31 958 461)	(2 293 299)	1 208 840	(1 084 459)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 548 611	21 417 314	8 737 856	(1 146 682)	7 591 174		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	(37 101 134)	(54 540 436)	(26 330 659)	(4 672 239)	(31 002 898)		
Produit de cession	3	386 955	600 000	640 508	70 800	711 308		
Amortissement	4	12 676 814	11 568 160	13 164 545	2 409 213	15 573 758		
(Gain) perte sur cession	5	(170 910)		(547 270)	87 711	(459 559)		
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(24 208 275)	(42 372 276)	(13 072 876)	(2 104 515)	(15 177 391)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8	100 968		(618 487)	19 935	(598 552)		
Variation des stocks de fournitures	9	103 031		(117 283)	4 346	(112 937)		
Variation des autres actifs non financiers	10	140 755		25 742	91 186	116 928		
	11	344 754		(710 028)	115 467	(594 561)		
	12	(12 314 910)	(20 954 962)	(5 045 048)	(3 135 730)	(8 180 778)		
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(12 314 910)	(20 954 962)	(5 045 048)	(3 135 730)	(8 180 778)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(128 418 552)		(140 733 462)	(32 248 412)	(172 981 874)		
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16				(21 776)	(21 776)		
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(128 418 552)		(140 733 462)	(32 270 188)	(173 003 650)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(140 733 462)		(145 778 510)	(35 405 918)	(181 184 428)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	7 491 348	491 246	1 606 774	2 098 020
Placements temporaires	2			3 790 311	3 790 311
Débiteurs (note 5)	3	47 154 168	53 841 428	3 232 472	56 344 362
Prêts (note 6)	4			2 155 456	2 155 456
Placements à long terme (note 7)	5	1 161 576	944 048	5 774 484	6 718 532
Participations dans des entreprises municipales	6			96 862	96 862
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	55 807 092	55 276 722	16 656 359	71 203 543
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	19 894 733	25 661 401	328 445	25 989 846
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	13 531 578	15 032 278	4 558 132	18 860 872
Revenus reportés (note 12)	13	1 819 549	1 184 089	1 105 637	2 289 726
Dette à long terme (note 13)	14	160 128 694	156 346 034	46 070 063	202 416 097
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	1 166 000	2 831 430		2 831 430
	16	196 540 554	201 055 232	52 062 277	252 387 971
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(140 733 462)	(145 778 510)	(35 405 918)	(181 184 428)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	345 444 159	358 517 035	44 736 536	403 120 553
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 400 176	3 018 663		3 018 663
Stocks de fournitures	20	606 065	723 348	17 458	740 806
Autres actifs non financiers (note 17)	21	747 146	721 408	569 525	1 290 933
	22	349 197 546	362 980 454	45 323 519	408 170 955
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	3 107 836	2 686 273		2 686 273
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	5 577 046	5 296 950	3 495 513	8 792 463
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(2 229 292)	(4 259 953)	()	(4 259 953)
Financement des investissements en cours	26	(13 338 150)	(16 288 806)	(560 215)	(16 849 021)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	215 346 644	229 767 480	6 982 303	236 616 765
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	208 464 084	217 201 944	9 917 601	226 986 527

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 548 611	8 737 856	(1 146 682)	7 591 174
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	12 676 814	13 164 545	2 409 213	15 573 758
Autres					
- Perte (Gain) sur cession/redre	3	(170 910)	(547 270)	65 944	(481 326)
- Perte valeur Plac. UMQ/Fier/PD	4	214 022	14 137	2 133 485	2 147 613
	5	24 268 537	21 369 268	3 461 960	24 831 219
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(3 818 995)	(6 687 260)	(234 244)	(7 436 537)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	339 791	1 500 700	606 482	2 622 215
Revenus reportés	9	(1 463 790)	(635 460)	421 503	(213 957)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	1 009 800	1 665 430		1 665 430
Propriétés destinées à la revente	11	100 968	(618 487)	19 939	(598 548)
Stocks de fournitures	12	103 031	(117 283)	4 346	(112 937)
Autres actifs non financiers	13	140 794	25 738	91 190	116 928
	14	20 680 136	16 502 646	4 371 176	20 873 813
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (37 101 134) (26 330 659) (4 672 239) (31 002 898)
Produit de cession	16	386 955	640 508	70 800	711 308
	17	(36 714 179)	(25 690 151)	(4 601 439)	(30 291 590)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (134 265) (134 265) (5 596 870) (5 731 135)
Remboursement ou cession	19	4 188	59 225	472 230	531 455
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21	25 818	278 434	(22 070)	256 364
	22	(104 259)	203 394	(5 146 710)	(4 943 316)
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	25 637 387	10 117 000	9 914 002	20 031 002
Remboursement de la dette à long terme	24 (13 202 054) (14 142 030) (3 951 593) (18 093 623)
Variation nette des emprunts temporaires	25	14 152 051	5 766 668	(25 897)	5 740 771
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	570 973	242 371	(42 737)	199 634
Autres					
-	27				
-	28				
	29	27 158 357	1 984 009	5 893 775	7 877 784
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	11 020 055	(7 000 102)	516 802	(6 483 309)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	(3 528 707)	7 491 348	4 880 292	12 371 640
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	7 491 348	491 246	5 397 094	5 888 331

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>		<u>Réalisations 2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	20 836 428	21 089 824	21 101 724	3 029 171	24 026 113
Charges sociales	2	6 165 067	6 170 781	7 081 976	150 779	7 209 303
Biens et services	3	29 114 245	27 542 588	27 074 268	8 578 227	32 903 964
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	4 538 899	4 015 286	4 474 998	371 156	4 846 154
D'autres organismes municipaux	5				898 252	898 252
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 129 328	1 053 029	918 438		918 438
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	670 984	1 171 568	1 102 662	66 765	1 169 427
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	470 599	947 319	703 569		703 569
Autres	10	923 060	923 070	923 070	100 089	100 089
Autres organismes	11	7 870 497	7 052 366	7 594 002		2 091 611
Amortissement des immobilisations	12	12 676 814	11 568 160	13 164 545	2 409 213	15 573 758
Autres						
- Autres	13		481 205	437 167	245 511	682 678
- Mauvaises créances	14	567 298			2 194 681	2 194 681
-	15					
	16	84 963 219	82 015 196	84 576 419	18 043 844	93 318 037

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Revenus				
Taxes	1	60 525 866	61 107 766	59 324 038
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 952 507	4 930 339	4 824 346
Quotes-parts	3		(44 041)	46 915
Transferts	4	33 172 752	21 820 686	26 098 544
Services rendus	5	6 482 231	7 782 963	7 714 581
Imposition de droits	6	1 883 000	1 421 456	1 825 986
Amendes et pénalités	7	1 720 240	1 577 423	1 694 796
Intérêts	8	838 066	1 033 882	908 161
Autres revenus	9	176 546	1 278 737	1 978 771
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			19 077
	11	109 751 208	100 909 211	104 435 215
Charges				
Administration générale	12	12 441 745	14 850 399	12 726 486
Sécurité publique	13	11 355 425	11 644 042	10 977 274
Transport	14	19 787 357	20 025 637	20 814 419
Hygiène du milieu	15	16 210 901	16 340 874	17 390 140
Santé et bien-être	16	167 569	161 727	223 873
Aménagement, urbanisme et développement	17	6 450 911	9 280 828	9 164 676
Loisirs et culture	18	13 493 220	13 182 259	12 569 413
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	7 539 145	7 832 271	7 659 435
	21	87 446 273	93 318 037	91 525 716
Excédent (déficit) de l'exercice	22	22 304 935	7 591 174	12 909 499
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		219 417 129	206 507 630
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		(21 776)	
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		219 395 353	206 507 630
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		226 986 527	219 417 129

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 304 935	7 591 174	12 909 499
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 () (31 002 898) (39 996 869)
Produit de cession	3		711 308	717 066
Amortissement	4		15 573 758	14 669 384
(Gain) perte sur cession	5		(459 559)	(88 974)
Réduction de valeur / Reclassement	6			19 939
	7		(15 177 391)	(24 679 454)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(598 552)	81 029
Variation des stocks de fournitures	9		(112 937)	93 223
Variation des autres actifs non financiers	10		116 928	(364 691)
	11		(594 561)	(190 439)
	12	22 304 935	(8 180 778)	(11 960 394)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	22 304 935	(8 180 778)	(11 960 394)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(172 981 874)	(161 021 480)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		(21 776)	
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(173 003 650)	(161 021 480)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(181 184 428)	(172 981 874)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2014

		2014	2013
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	2 098 020	8 730 608
Placements temporaires	2	3 790 311	3 641 032
Débiteurs (note 5)	3	56 344 362	48 907 825
Prêts (note 6)	4	2 155 456	1 540 704
Placements à long terme (note 7)	5	6 718 532	4 524 606
Participations dans des entreprises municipales	6	96 862	109 851
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	71 203 543	67 454 626
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	25 989 846	20 249 075
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	18 860 872	16 238 657
Revenus reportés (note 12)	13	2 289 726	2 503 683
Dette à long terme (note 13)	14	202 416 097	200 279 085
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	2 831 430	1 166 000
	16	252 387 971	240 436 500
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(181 184 428)	(172 981 874)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	403 120 553	387 943 158
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 018 663	2 420 115
Stocks de fournitures	20	740 806	627 869
Autres actifs non financiers (note 17)	21	1 290 933	1 407 861
	22	408 170 955	392 399 003
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	226 986 527	219 417 129

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 591 174	12 909 499
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	15 573 758	14 669 384
Autres			
- Perte (Gain) sur cession/redre	3	(481 326)	(69 037)
- Perte valeur Plac. UMQ/Fier/PD	4	2 147 613	78 231
	5	24 831 219	27 588 077
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(7 436 537)	(3 825 987)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	2 622 215	(1 140 638)
Revenus reportés	9	(213 957)	(1 312 779)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	1 665 430	1 009 800
Propriétés destinées à la revente	11	(598 548)	81 029
Stocks de fournitures	12	(112 937)	93 223
Autres actifs non financiers	13	116 928	(364 686)
	14	20 873 813	22 128 039
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(31 002 898)	(39 996 869)
Produit de cession	16	711 308	717 066
	17	(30 291 590)	(39 279 803)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(5 731 135)	(3 898 650)
Remboursement ou cession	19	531 455	453 065
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21	256 364	25 818
	22	(4 943 316)	(3 419 767)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	20 031 002	35 205 169
Remboursement de la dette à long terme	24	(18 093 623)	(16 906 810)
Variation nette des emprunts temporaires	25	5 740 771	13 264 571
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	199 634	604 146
Autres			
-	27		
-	28		
	29	7 877 784	32 167 076
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(6 483 309)	11 595 545
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	12 371 640	776 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	5 888 331	12 371 640

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

1. Statut de l'organisme municipal

La ville de Shawinigan est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ, c.C-19). Elle a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu du décret 1012-2001. Elle résulte du regroupement des villes de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud, de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue, du Village de St-Georges-de-Champlain et des paroisses de Saint-Gérard-des-Laurentides et Saint-Jean-des-Piles.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et les obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada sont présentés aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés. Le périmètre comptable de la ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

<u>Organismes</u>	<u>Méthode de consolidation</u>
Parc de l'île Melville	Consolidation ligne par ligne
Corporation culturelle de Shawinigan inc.	Consolidation ligne par ligne
Société de développement de Shawinigan inc.	Consolidation ligne par ligne
Régie municipale de transport en commun	Consolidation ligne par ligne
Centre local de développement de Shawinigan	Consolidation ligne par ligne
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	Consolidation ligne par ligne proportionnelle
Office du tourisme, de foires et de congrès de Shawinigan	Consolidation ligne par ligne

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilité d'exercice est appliquée pour les revenus et les dépenses de la ville et s'appuie sur les normes comptables pour le secteur public publiées par CPA Canada.

C) Actifs financiers

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

- Placements temporaires

Les placements temporaires sont évalués au moindre du coût et de la valeur du marché.

- Placements à long terme à titre d'investissement

Les placements à long terme sont considérés comme des dépenses d'investissements. L'acquisition des placements est reflétée à l'état des activités d'investissements et la contrepartie est présentée à l'état des investissements nets dans les éléments d'actif à long terme.

D) Actifs non financiers

- Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

- Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Administration municipale

Infrastructures :	Entre 5 et 40 ans
Bâtiments :	Entre 5 et 40 ans
Véhicules :	Entre 3 et 20 ans
Ameublement :	Entre 5 et 10 ans
Machinerie et outillage :	Entre 5 et 20 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Organismes du périmètre comptable

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes, les taux annuels et les périodes suivantes :

Amortissement linéaire

Infrastructures :	Entre 10 et 40 ans
Bâtiments :	Entre 20 et 30 ans
Améliorations locatives :	Entre 10 et 20 ans
Machinerie et outillage :	Entre 3 et 10 ans

Amortissement dégressif

Ameublement :	Entre 20 % et 30 %
Machinerie et outillage :	Entre 10 % et 20 %

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise.

Lorsque la conjoncture économique indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la ville à fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offerts aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2014 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la valeur liée au marché - 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : se renverse au moyen de gains actuariels futurs, sinon de manière à ce qu'il soit ramené à 0\$ en 2018;
- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : aucun amortissement

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
- pour le fonds d'amortissement associé en contrepartie à cette dette à long terme, le cas échéant : au fur et à mesure du service de dette (capital et intérêts) encouru pour cette dette avec fonds d'amortissement.

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

- Escomptes et frais d'émission reportés

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

- Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

3. Modification de méthodes comptables

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	1 606 774	1 239 260
Placements temporaires	2	3 790 311	3 641 032
Placements à long terme	3		
Note			
Les placements temporaires sont composés de dépôts et d'épargne rachetables à des taux de 1,23 % à 1,85 % échéant de janvier 2015 à septembre 2016(placements encaissables en tout temps).			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	3 363 425	3 100 813
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5	265	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	45 038 048	43 297 694
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	2 391 245	25 060
Organismes municipaux	8	381 572	183 597
Autres			
- Fonds d'amortissement SQAÉ	9	816	1 655
- Autres	10	5 168 991	2 299 006
	11	56 344 362	48 907 825
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	25 812 367	29 619 315
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	25 812 367	29 619 315
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	789 973	829 339
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
- CLD- FLI	19	1 400 413	1 177 131
- CLD- Rio Tinto	20	755 043	363 573
	21	2 155 456	1 540 704
Note			
Une provision pour moins value de 18 136 \$ (181 185 \$ en 2013) a été déduite du montant des prêts. L'organisme détient des garanties sous forme de cautionnement et d'hypothèque mobilière universelle totalisant 2 173 592 \$ (1 721 890 \$ en 2013).			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22	6 151 542	3 679 183
Autres placements	23	566 990	845 423
	24	6 718 532	4 524 606
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 (952 860)	262 000
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 (1 878 570)	(1 428 000)
	27 <u>(2 831 430)</u>	<u>(1 166 000)</u>
Charge de l'exercice		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 4 501 000	3 161 800
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29 563 000	525 000
Régimes à cotisations déterminées	30 27 105	27 603
Autres régimes (REER et autres)	31 156 610	153 225
Régimes de retraite des élus municipaux	32 62 866	59 839
	33 <u>5 310 581</u>	<u>3 927 467</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	
Autres	35	
	36	

Note

10. Emprunts temporaires

Administration municipale

Emprunt bancaire aux fins des dépenses d'administration d'un montant autorisé de 5 000 000 \$, au taux préférentiel, sans garantie.

Emprunts bancaires aux fins des dépenses d'investissement d'un montant autorisé de 25 000 000 \$ au taux préférentiel, sans garantie.

La ville dispose également de facilités de crédit de 856 000 \$ sous forme de cartes de crédit au taux de 8 % pour les avances de fonds et au taux de 18,4 % pour les achats.

Organismes consolidés

Emprunt temporaire d'un montant autorisé de 255 000 \$ au taux de base plus 1,25 %, renégociable le 30 avril 2015.

Emprunts temporaires d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ au taux préférentiel plus une majoration de 0,25 % à 0,4 %.

Emprunts temporaires d'un montant autorisé total de 10 000 000 \$ au taux préférentiel minoré de 0,25 % ou au taux des acceptations bancaires plus 0,4 %; Ces 2 emprunts temporaires sont garantis par le gouvernement provincial. Au 31 décembre 2014, le taux préférentiel était de 3 % et le taux des acceptations bancaires de 1,25 %.

Emprunts temporaires à des fins de fonctionnement et d'investissements de montants autorisés respectifs de 400 000 \$ et 3 000 000 \$ au taux préférentiel.

Emprunts temporaires à des fins de fonctionnement et d'investissements de montants autorisés respectifs de 500 000 \$ et 700 000 \$ au taux préférentiel.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

2014

2013

Les organismes disposent également de facilités de crédit de 68 500 \$ sous forme de cartes de crédit à des taux de 10 % et 19,99 %.

LETTRES DE CRÉDIT BANCAIRE

En vertu du décret numéro 451-2005, la Régie possède trois lettres de crédit bancaire totalisant 900 000 \$ renouvelable annuellement émises en faveur du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de lutte contre les changements climatiques du Québec.

11. Crédoiteurs et charges à payer

Fournisseurs	37	7 330 980	6 303 264
Salaires et avantages sociaux	38	3 656 695	2 907 822
Dépôts et retenues de garantie	39	4 365 884	3 878 608
Provision pour contestations d'évaluation	40	1 691 315	1 297 796
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	939 966	798 604
Autres			
-	42		
- Gouv. et organismes municipaux	43	58 622	202 229
- Intérêts sur la dette à LT	44	721 304	790 774
- Autres	45	96 106	59 560
-	46		
	47	18 860 872	16 238 657

Note

- Provision pour contestation d'évaluation

Différentes contestations d'évaluation foncière ont été déposées devant le Tribunal administratif du Québec. Le total des valeurs contestées est de 52 millions en 2014 (56 millions en 2013).

- Passif au titre des activités de fermeture du LET de Saint-Étienne-des-Grès

La Régie a procédé à la création d'un fonds de fermeture du site d'enfouissement au 31 décembre 1995 et jusqu'au 31 décembre 2002, elle a utilisé un taux de 2,50 \$ par tonne métrique enfouie pour calculer le montant à transférer annuellement à ce fonds. À la suite de différentes analyses effectuées, ce taux a été révisé à 1,60 \$ par tonne métrique enfouie en 2003, à 1,10 \$ par tonne métrique enfouie en 2004, 2005 et 2006, à 0,96 \$ par tonne métrique enfouie en 2007 et 2008 et à 2,00 \$ par tonne métrique enfouie en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Depuis 2007, la Régie doit comptabiliser ce fonds à titre de passif aux états financiers. En 2014, une somme de 418 113 \$ (2013 - 424 597 \$) a été comptabilisée en augmentation du passif, et ce, à même les activités financières. Au cours de l'exercice, aucune dépense n'a été imputée à ce passif (2013 - 189 \$).

- Passif au titre des activités de postfermeture du LET de Saint-Étienne-des-Grès

La Régie a procédé à la création d'un fonds de postfermeture du site d'enfouissement au 31 décembre 1997. Depuis 2007, la Régie doit comptabiliser ce fonds à titre de passif aux états financiers. En 2014, une somme de 313 585 \$ (2013 - 318 448 \$) a été comptabilisée en augmentation du passif, et ce, à même les activités financières. Le montant transféré est basé sur le tonnage d'enfouissement réel de l'exercice auquel est appliqué un taux de 1,50 \$ par tonne métrique basé sur les expériences passées. En 2012 et les années antérieures, le taux était de 1,25 \$ par tonne métrique enfouie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

2014

2013

- Passif au titre des activités de fermeture du LET de Champlain

Le montant transféré est basé sur le tonnage d'enfouissement de l'exercice auquel est appliqué un taux de 2,00 \$ par tonne métrique basé sur les expériences passées. En 2014, une somme de 4 736 \$ (2013 - 40 487 \$) a été comptabilisée en augmentation du passif, et ce, à même les activités financières. Au cours de l'exercice, aucune dépense n'a été imputée à ce passif (2013 - 9 \$).

- Passif au titre des activités de postfermeture du LET de Champlain

En 2014, la Régie a comptabilisé une somme de 132 068 \$ (2013 - 50 609 \$) à titre de passif, et ce, à même les activités financières. Le montant transféré est basé sur la valeur actualisée du coût prévu pour les activités de postfermeture du LET. Le montant transféré est basé sur le tonnage d'enfouissement réel de l'exercice auquel est appliqué un taux de 2,50 \$ par tonne métrique basé sur les expériences passées. En 2011 et les années antérieures, le taux était de 1,25 \$ par tonne métrique enfouie. De ce passif, la Régie a versé un montant de 161 691 \$ (2013 - 71 403 \$) à la fiducie gérant le fonds de gestion postfermeture pour le LET de Champlain.

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	48	12 631	18 971
Transferts	49	1 040 492	1 450 911
Autres			
-	50		
- Autres recettes reportées	51	1 236 603	1 033 801
	52	2 289 726	2 503 683

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014					2013	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	4,65	2015	2025	53	169 336 800	174 081 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57	3 160 000	3 584 899
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres	2,55	5,94	2015	2019	60	31 853 044	24 746 566
					61	204 349 844	202 412 465
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(1 933 747)	(2 133 380)
					63	202 416 097	200 279 085

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2015	64	72	25 104 192	80	89	9 314 562	97	34 418 754
2016	65	73	13 880 931	81	90	6 736 833	98	20 617 764
2017	66	74	13 693 023	82	91	2 929 494	99	16 622 517
2018	67	75	13 831 820	83	92	9 340 433	100	23 172 253
2019	68	76	12 982 850	84	93	3 794 238	101	16 777 088
2020 et +	69	77	89 905 333	85	94	2 836 135	102	92 741 468
	70	78	169 398 149	86	95	34 951 695	103	204 349 844
Intérêts et frais accessoires				87			104	
	71	79	169 398 149	88	96	34 951 695	105	204 349 844

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme incluent des refinancements de dettes selon l'échéance suivante :

2015 : 7 150 000 \$; 2016 : 20 644 000 \$; 2017 : 11 884 000 \$; 2018 : 13 258 000 \$; 2019 : 3 078 000 \$.

La RGMRM procèdera aux refinancements suivants pour la part de la ville :

2015 : 616 200 \$; 2016 : 389 600 \$; 2017 : 1 013 400 \$; 2018 : 696 000 \$; 2019 : 2 984 400 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106 (181 184 428)	(172 981 874)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	
Autres	108	
	109 (181 184 428)	(172 981 874)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	56 418 850	138	6 580 458	165		192	62 999 308
Eaux usées	111	97 552 209	139	4 831 108	166	(1 027 104)	193	103 410 421
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	93 772 331	140	10 000 419	167		194	103 772 750
Autres	113	52 447 872	141	1 859 006	168	(1 237 545)	195	55 544 423
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	102 689 690	143	4 368 938	170	(11 495)	197	107 070 123
Améliorations locatives	116	5 081 115	144	1 608 136	171		198	6 689 251
Véhicules	117	19 965 509	145	4 388	172	37 947	199	19 931 950
Ameublement et équipement de bureau	118	10 128 519	146	34 398	173	2 510	200	10 160 407
Machinerie, outillage et équipement divers	119	19 395 922	147	1 599 615	174	219 425	201	20 776 112
Terrains	120	14 902 390	148	624 502	175		202	15 526 892
Autres	121	1 229 465	149		176		203	1 229 465
	122	<u>473 583 872</u>	150	<u>31 510 968</u>	177	<u>(2 016 262)</u>	204	<u>507 111 102</u>
Immobilisations en cours	123	<u>87 609 168</u>	151	<u>(508 070)</u>	178	<u>2 652 629</u>	205	<u>84 448 469</u>
	124	<u>561 193 040</u>	152	<u>31 002 898</u>	179	<u>636 367</u>	206	<u>591 559 571</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	16 539 805	153	1 204 879	180		207	17 744 684
Eaux usées	126	38 259 256	154	2 771 098	181		208	41 030 354
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	40 304 415	155	3 592 718	182		209	43 897 133
Autres	128	19 170 862	156	1 043 761	183		210	20 214 623
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	27 836 568	158	3 321 998	185		212	31 158 566
Améliorations locatives	131	991 037	159	308 800	186		213	1 299 837
Véhicules	132	11 056 178	160	1 392 948	187	44 219	214	12 404 907
Ameublement et équipement de bureau	133	8 282 162	161	531 061	188	2 510	215	8 810 713
Machinerie, outillage et équipement divers	134	10 659 693	162	1 398 561	189	337 893	216	11 720 361
Autres	135	<u>149 906</u>	163	<u>7 934</u>	190		217	<u>157 840</u>
	136	<u>173 249 882</u>	164	<u>15 573 758</u>	191	<u>384 622</u>	218	<u>188 439 018</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>387 943 158</u>					219	<u>403 120 553</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220		223		225		227	
Amortissement cumulé	221	(_____)	224	(_____)	226	(_____)	228	(_____)
Valeur comptable nette	222	<u>_____</u>					229	<u>_____</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	230	913 770	325 398
Immeubles industriels municipaux	231	1 342 176	1 312 061
Autres	232	762 717	782 656
	233	3 018 663	2 420 115
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	3 018 663	2 420 115

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	271 727	325 287
Frais reportés			
- Shéma et rôle d'évaluation	237	619 412	632 283
- Incitatif à la location	238	399 794	450 291
	239	1 290 933	1 407 861

Note**18. Obligations contractuelles****Principaux engagement de crédits de l'administration municipale**

En janvier 2005, la ville a ratifié une entente de 10 ans avec la Sûreté du Québec pour la fourniture des services policiers sur son territoire. Cette entente a été reconduite pour une nouvelle période de 10 ans soit jusqu'en janvier 2025. Le montant annuel de la dépense est en fonction de la richesse foncière uniformisée. Le montant estimatif pour les 10 prochaines années est de 56 000 000 \$. Pour pourvoir à son engagement, la ville devra prévoir pour les 5 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

2015 : 5 167 000 \$ 2016 : 5 270 000 \$ 2017 : 5 375 000 \$ 2018 : 5 482 000 \$
2019 : 5 592 000 \$

En vertu de divers contrats, la ville s'est engagée pour les années futures pour une somme de 9 735 000 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la ville devra prévoir pour les 4 prochains exercices financiers les sommes suivantes :

2015 : 4 514 000 \$ 2016 : 2 242 000 \$ 2017 : 1 242 000 \$ 2018 : 1 737 000 \$

La ville a également consentie des subventions à divers organismes à être versées sur plus d'un exercice. Les montants ainsi engagés totalisent 2 104 357 \$ et sont répartis de la manière suivante :

2015 : 959 290 \$ 2016 : 980 540 \$ 2017 : 164 527 \$

Principaux engagements de crédits des organismes du périmètre comptable

Les organismes du périmètre comptable se sont engagés en vertu de divers contrats pour une

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

somme de 21 306 252 \$ dont 14 955 597 \$ représentent la part de la ville de Shawinigan. Les paiements pour les 5 prochains exercices sont de :

2015 : 3 301 128 \$ 2016 : 3 234 242 \$ 2017 : 3 229 427 \$ 2018 : 3 3 227 927 \$
2019 : 1 962 871 \$

Un organisme a donné des options d'achat sur des terrains et des bâtiments. Ces options viennent à échéance jusqu'en 2026.

Un organisme s'est engagé à verser une somme de 400 000 \$ à des locataires pour l'aménagement d'un bâtiment. Ces engagements viennent à échéance en 2015.

Un organisme a entrepris des travaux de construction pour lesquels il a signé des engagements dont le solde est de 2 786 676 \$ au 31 décembre 2014.

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

Dans le cadre du fonds local d'investissement, le CLD s'est porté caution d'emprunts contractés par des entrepreneurs. Le solde de ces emprunts au 31 décembre 2014 est de 35 212 \$.

b) Auto-assurance

La ville confie à une firme d'actuaire l'analyse des coûts et l'évaluation de ses besoins en matière d'assurance. Un expert en sinistre et un avocat examine chacune des réclamations et recommandent à la ville la position la plus avantageuse financièrement.

Aussi, la ville s'est associée à d'autres villes dont l'objectif était de créer une mutualité partielle. Dans un régime de mutualité partielle, chaque ville maintient sa franchise individuelle et à cette franchise individuelle s'ajoute une franchise collective. Donc une réclamation à l'intérieur de la franchise individuelle de la ville (établie en fonction de sa capacité de payer) est assumée par elle, une réclamation supérieure est assumée par la franchise collective et une réclamation supérieure à la franchise collective est quant à elle assumée par l'assureur. Il appert qu'une telle mutualité partielle permet d'assurer une certaine stabilité dans le coût des primes et permet aussi d'éviter de supporter financièrement de gros débours à la suite d'un sinistre, ce qui soulage le budget de la ville n'affectant donc pas significativement la situation financière de la ville.

Finalement, le concept même de la mutualité partielle permet à la ville d'encaisser le reliquat du fonds une fois toutes les réclamations réglées.

c) Poursuites

La ville fait présentement face à diverses poursuites devant différentes instances judiciaires dans le cadre normal de ses opérations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges en cours et les montants finaux que la ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Le règlement de litiges sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

La ville fait l'objet d'un recours collectif visant à obtenir une compensation pour des désagréments relatifs au bruit causé par des vols d'hydravions touristiques au Lac-à-la-Tortue. Le montant ainsi recherché est de 5 000 \$ par membre pour chacun des étés où ont eu lieu de tels vols depuis 2008. Le nombre de membres est estimé entre 900 et 1 500. Aucune date n'est encore fixée pour l'audition de la cause et aucune provision n'a été prise dans les états financiers.

Un organisme fait l'objet d'une poursuite de 803 500 \$ pour une réclamation concernant des travaux effectués en vertu d'un contrat de construction. Un montant de 375 000 \$ a été comptabilisé au poste des immobilisations corporelles. La direction de l'organisme croit au bien-fondé de sa défense et de son avis. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant qu'il devrait verser.

d) Autres

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

20. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, un organisme a corrigé la dépense d'assurances de l'exercice précédent ayant comme effet de diminuer l'excédent et d'augmenter la charge d'assurances à la fin de l'exercice 2013 de 21 776 \$, d'augmenter la valeur comptable des comptes fournisseurs de 21 776 \$ et de diminuer l'excédent accumulé de début de 21 776 \$. Compte tenu des limites inhérentes à la préparation des états financiers SÉSAMM, les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 présentés aux fins de comparaison n'ont pas été retraités.

21. Données budgétaires

Les données budgétaires de l'administration municipale correspondent aux données présentées dans le budget 2014 adopté par le conseil le 18 décembre 2013. Ce budget a été déposé le 28 janvier 2014 au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Les données budgétaires consolidées correspondent à celles de l'administration municipale ainsi que celles adoptées par les conseils d'administration des organismes.

22. Instruments financiers

S/O

23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2014	2013
Encaisse	240	2 098 020	8 730 608
Découvert bancaire	241	()	()
Placements temporaires	242	3 790 311	3 641 032
<i>Ajouter</i>			
-	243		
-	244		
-	245		
-	246		
<i>Déduire</i>			
-	247	()	()
-	248	()	()
-	249	()	()
-	250	()	()
-	251	()	()
-	252	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	253	5 888 331	12 371 640

Note

24. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 2 686 273	3 107 836
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 8 792 463	7 931 586
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 (4 259 953) (2 229 292)
Financement des investissements en cours	4 (16 849 021)	(12 638 935)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 236 616 765	223 245 934
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 226 986 527	219 417 129

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

-	8	
-	9	
-	10	
- Lac-à-la-Tortue	11 12 827	37 826
- Immeubles ind. Municipal (GM)	12 153 105	177 660
- St-Jean-des-Piles	13	18 479
-	14	
-	15	
-	16	
	17 165 932	233 965

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Organismes contrôlés	18 2 544 886	1 336 095
-	19	
-	20	
	21 2 544 886	1 336 095

Réserves financières

- Assainissement des eaux	22 198 507	238 289
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27 198 507	238 289

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 1 701 617	1 666 171
Fonds parcs et terrains de jeux	29 92 290	93 941
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30 125	239 259
Société québécoise d'assainissement des eaux	31 816	1 655
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 1 528 230	1 278 554
Financement des activités de fonctionnement	33 1 333 358	1 592 650
Autres		
- Logement social	34 276 068	273 933
- CLD-FLI	35 950 634	977 074
-	36	
-	37	
	38 5 883 138	6 123 237
	39 8 792 463	7 931 586

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 (51 994)	(71 954)
Intérêts sur la dette à long terme	41 ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ()	()
Régimes non capitalisés	43 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ()	()
Autres	45 (3 355 398)	(1 755 346)
Régimes non capitalisés	46 (852 561)	(401 992)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ()	()
Autres		
-	51 ()	()
-	52 ()	()
	53 (4 259 953)	(2 229 292)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ()	()
Autre financement	55 ()	()
	56 (4 259 953)	(2 229 292)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	57 24 820 471	3 624 701
Investissements à financer	58 (41 669 492)	(16 263 636)
	59 (16 849 021)	(12 638 935)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 403 120 553	387 943 158
Propriétés destinées à la revente	61 3 018 663	2 420 115
Prêts	62 2 155 456	1 540 704
Placements à titre d'investissement	63 6 151 542	3 679 183
Participations dans des entreprises municipales	64 96 862	109 851
	65 414 543 076	395 693 011
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 202 416 097	200 279 085
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 1 933 747	2 133 380
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 (25 812 367)	(29 619 315)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 (611 166)	(346 073)
	71 177 926 311	172 447 077
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72	
	73 177 926 311	172 447 077
	74 236 616 765	223 245 934

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>2</u>	2 <u>0</u>	3 <u>0</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Ces régimes prévoient que les employés bénéficient d'une rente établie selon les années de service et le salaire final des 5 meilleures années. La dernière évaluation actuarielle des régimes a été effectuée le 31 décembre 2013 tel que requis par la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »).

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée);

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

municipalité;

- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;

- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité);

Application de la Loi aux régimes de la municipalité

La municipalité participe à 2 régimes de retraite qui sont visés par la Loi, pour lesquels le processus de négociations débute dès février 2015. Les incidences de ces modifications pour la municipalité aux résultats de 2014 sont résumées ci-après :

- Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : (5,798 M\$) dont 3,03 M\$ est maintenu en réserve

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 2,768 M\$

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : (0M\$)

- Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : S/O

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S/O

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : S/O

- Partage du déficit des participants retraités (c) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : S/O

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S/O

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : S/O

- Plafond du service courant (d) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) :

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) :

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : (0,28M\$)

- Partage du service courant (e) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : S/O

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S/O

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : S/O

- Partage du déficit lié au service postérieur (e) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : aucune

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) :

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.

- Cotisation au fonds de stabilisation (e) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : aucune

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.

- Grand total des incidences (f) :

- oIncidence sur le coût des services passés (g) : (2,768M\$)

- oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 2,768M\$

- oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : (0,280M\$)

(a)Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Cette mesure n'a aucune incidence pour la municipalité puisqu'aucun des régimes ne prévoit une indexation automatique des rentes ou une prestation additionnelle depuis 2007.

(b)Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminée. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées du 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014.

(c)Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la municipalité et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.

(d)L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes.

(e)Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).

(f)Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats consolidés.

(g)Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

(h)Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 26 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 262 000	868 800
Charge de l'exercice	5 (4 501 000)	(3 161 800)
Cotisations versées par l'employeur	6 3 286 140	2 555 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(952 860)</u>	<u>262 000</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 102 396 000	94 516 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (113 296 000)	(112 691 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (10 900 000)	(18 175 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 9 947 140	18 437 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (952 860)	262 000
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(952 860)</u>	<u>262 000</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>2</u>	<u>2</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 102 396 000	94 516 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (113 296 000)	(112 691 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (10 900 000)	(18 175 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 3 258 000	2 943 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (2 768 000)	-
	21 490 000	2 943 000
Cotisations salariales des employés	22 (1 190 000)	(1 135 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 (700 000)	1 808 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 4 371 000	952 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	-
Variation de la provision pour moins-value	29	-
Autres	30	-
-	31	-
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>3 671 000</u>	<u>2 760 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 6 111 000	5 699 800
Rendement espéré des actifs	34 (5 281 000)	(5 298 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 830 000	401 800
Charge de l'exercice	36 <u>4 501 000</u>	<u>3 161 800</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 8 778 000	7 688 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (5 281 000)	(5 298 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 3 497 000	2 390 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 618 000	(13 633 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 5 378 000	4 592 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 113 348 000	100 001 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 12	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,63 %	5,61 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 5,61 %	6,05 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,06 %	3,20 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54 <u>1</u>	55 <u>2</u>	56 <u>1</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La ville offre un régime supplémentaire de retraite à certains cadres, équivalent à la valeur d'une rente viagère de 0,25 % du salaire final moyen des 5 meilleures années. Les retraités bénéficient d'une assurance médicaments et d'une assurance vie jusqu'à l'âge de 65 ans.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 (1 428 000)	(1 025 000)
Charge de l'exercice	58 (563 000)	(525 000)
Prestations ou primes versées par l'employeur	59 112 430	122 000
Passif à la fin de l'exercice	60 (<u>1 878 570</u>)	(<u>1 428 000</u>)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 (4 153 570)	(3 671 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 <u>2 275 000</u>	<u>2 243 000</u>
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 (<u>1 878 570</u>)	(<u>1 428 000</u>)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64 175 000	161 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66 175 000	161 000
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ()	()
	68 175 000	161 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69 251 000	245 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75 426 000	406 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76 137 000	119 000
Charge de l'exercice	77 563 000	525 000

Informations complémentaires

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79	11	10

Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	2,92 %	3,67 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	3,06 %	3,08 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	8,10 %	11,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	5,70 %	5,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85	2022	2018
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 1

Description des régimes et autres renseignements

Un organisme du périmètre comptable contribue pour certains employés à un régime à cotisations déterminées jusqu'à concurrence de 7,5 % du revenu de base.

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89 27 105	27 603

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 8

Description des régimes et autres renseignements

La ville offre un régime de retraite collectif à ses pompiers syndiqués à un taux de 6,7 %.

Trois organismes du périmètre comptable offrent des REER à leurs employés à des taux variant de 3 à 7,5 %.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91	<u>156 610</u>	<u>153 225</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
 93 Non

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	<u>8</u>	<u>8</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cotisations des élus au RREM 95	<u>20 125</u>	<u>17 733</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	62 866	59 839
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>62 866</u>	<u>59 839</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2014

Administration municipale

Dette à long terme	1	158 169 022
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	19 858 162
Activités de fonctionnement à financer	3	(81 070)
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	153 923
Débiteurs	8	25 812 367
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	2 544 366
Autres		
-	12	
-	13	
<hr/>		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	149 435 458
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés		
<hr/>		
Endettement net à long terme	16	149 435 458
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	41 728 351
<hr/>		
Endettement total net à long terme	20	191 163 809
<hr/>		
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
<hr/>		
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	191 163 809
<hr/>		
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
<hr/>		

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2014	2014	2014	2013	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	48 706 763	49 313 580	48 712 951	46 611 808
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	1 127 910	1 106 788	1 097 645	1 399 280
Activités de fonctionnement	6	562 647	561 052	561 052	563 972
Activités d'investissement	7				58 712
Autres	8				
	9	50 397 320	50 981 420	50 371 648	48 633 772
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 800 643	2 889 694	2 884 462	2 898 937
Égout	11	2 510 711	2 412 404	2 389 348	2 509 726
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	3 870 194	3 822 898	3 818 252	3 830 254
Autres					
-Autres	14	423 218	439 046	439 046	436 338
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	237 000	257 490	257 490	235 080
Service de la dette	18	924 839	947 520	947 520	779 931
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	10 766 605	10 769 052	10 736 118	10 690 266
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	10 766 605	10 769 052	10 736 118	10 690 266
	26	61 163 925	61 750 472	61 107 766	59 324 038

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	257 575	256 921	249 573
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	11 670	12 398	12 505
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	269 245	269 319	262 078
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	1 477 332	1 971 184	1 410 223
Cégeps et universités	33	452 792	590 327	444 882
Écoles primaires et secondaires	34	1 368 955	714 100	1 352 848
	35	3 299 079	3 275 611	3 207 953
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	3 568 324	3 544 930	3 470 031
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	1 329 513	1 355 396	1 297 879
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	54 670	30 013	56 436
Taxes d'affaires	43			
	44	1 384 183	1 385 409	1 354 315
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	4 952 507	4 930 339	4 824 346

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	87 002	3 226	6 334
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57		27 913	27 670
Enlèvement de la neige	58	207 220	73 867	183 327
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		424 678	430 941
Transport adapté	61		218 558	214 273
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	687 618	241 469	264 787
Traitement des eaux usées	69	1 612 938	265 168	380 738
Réseaux d'égout	70	549 609	97 119	107 282
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71		611 024	852 942
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	360 000	379 924	332 493
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77	398 420	166 863	165 736
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81		7 307	20 158
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83	354 311	357 295	614 406
Promotion et développement économique	84	761 676	681 108	792 901
Autres	85	222 695	250 909	168 966
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	934 915	230 153	222 138
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	289 385	165 120	403 747
Autres	88	194 869	106 119	90 671
Réseau d'électricité	89			
	90	6 660 658	3 053 560	5 279 510

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	(65 605)	(65 605)	94 664
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			1 803 708
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		284 409	
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	5 000 000		56 822
Réseau de distribution de l'eau potable	107	8 066 280	9 703 708	7 623 778
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109	8 066 277	3 928 589	2 617 427
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122	550 000	70 000	69 307
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	76 953	78 313	2 509 290
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	21 759 510	13 715 005	14 099 414
				14 774 996

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131	2 393 300	2 413 389	2 618 321
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136	115 000	128 225	115 000
Autres	137	550 424	550 424	3 310 717
	138	3 058 724	3 092 038	6 044 038
TOTAL DES TRANSFERTS	139	31 478 892	19 860 603	26 098 544

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140	2 500	2 501	1 940
Évaluation	141			
Autres	142			
	143	2 500	2 501	1 940
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152		16 269	14 790
Autres	153			
	154		16 269	14 790
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159		1 055 077	1 233 288
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167		1 055 077	1 233 288
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	2 500	2 501	1 073 847
				1 250 018

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2014	2014	2014	2013
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	318 914	365 615	387 574
Sécurité publique	183	49 850	71 860	55 676
Transport				
Réseau routier	184	93 900	130 571	72 579
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		531 408	548 952
Transport adapté	186		56 308	51 070
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	125 500	166 849	1 538 609
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	226 917	272 317	2 313 550
Loisirs et culture	193	808 500	921 196	1 496 553
Réseau d'électricité	194			
	195	1 623 581	1 928 408	6 464 563
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	1 626 081	1 930 909	7 714 581
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	120 000	88 554	166 503
Droits de mutation immobilière	198	1 385 000	1 142 270	1 377 602
Droits sur les carrières et sablières	199	357 000	189 215	280 574
Autres	200	1 000	1 417	1 307
	201	1 863 000	1 421 456	1 825 986
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	1 720 240	1 577 423	1 694 796
INTÉRÊTS	203	627 865	669 913	908 161
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		547 270	170 910
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			245 205
Gain (perte) sur cession de placements	206			(13 442)
Contributions des promoteurs	207		424 636	329 900
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210		145 260	145 260
Autres	211		55 994	1 246 198
	212		1 173 160	1 978 771

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	913 107	976 788	2 162	978 950	978 950	1 047 846
Application de la loi	2	762 806	707 882	3 893	711 775	711 775	685 594
Gestion financière et administrative	3	3 356 250	3 468 255	558 075	4 026 330	4 026 330	3 340 480
Greffe	4	1 305 623	1 227 240	5 035	1 232 275	1 232 275	1 180 841
Évaluation	5	1 120 794	958 414		958 414	958 414	1 731 947
Gestion du personnel	6	2 025 773	2 365 800	2 537	2 368 337	2 368 337	1 790 626
Autres	7	2 487 414	2 429 236		2 429 236	4 574 318	2 949 152
	8	11 971 767	12 133 615	571 702	12 705 317	14 850 399	12 726 486
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	5 976 100	5 989 190		5 989 190	5 989 190	5 647 466
Sécurité incendie	10	4 386 184	4 358 823	552 563	4 911 386	4 911 386	4 751 014
Sécurité civile	11	13 169	8 304	798	9 102	9 102	2 131
Autres	12	531 648	734 364		734 364	734 364	576 663
	13	10 907 101	11 090 681	553 361	11 644 042	11 644 042	10 977 274
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	4 443 675	4 671 650	4 190 992	8 862 642	8 862 642	8 428 785
Enlèvement de la neige	15	6 666 240	6 635 425	349 799	6 985 224	6 985 224	7 818 136
Éclairage des rues	16	946 796	939 494		939 494	939 494	1 006 099
Circulation et stationnement	17	817 458	761 182		761 182	761 182	747 165
Transport collectif							
Transport en commun	18	923 070	923 070		923 070	2 139 842	2 056 525
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	625 785	212 994	124 259	337 253	337 253	757 709
	22	14 423 024	14 143 815	4 665 050	18 808 865	20 025 637	20 814 419

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 317 293	1 357 370	245 299	1 602 669	1 602 669	1 597 842
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 540 907	1 845 196	970 652	2 815 848	2 815 848	2 915 676
Traitement des eaux usées	25	1 471 475	1 261 093	748 373	2 009 466	2 009 466	1 929 300
Réseaux d'égout	26	1 062 960	921 236	2 396 229	3 317 465	3 317 465	3 279 227
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 112 876	1 265 049	102 259	1 367 308	1 497 417	1 739 199
Élimination	28	1 666 970	1 833 348		1 833 348	1 209 536	1 599 858
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	973 828	730 405	102 258	832 663	1 831 752	1 696 561
Tri et conditionnement	30					747 415	852 896
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33						
Autres	34						54 500
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37		4 874		4 874	4 874	24 876
Protection de l'environnement	38	1 257 391	1 205 183		1 205 183	1 205 183	1 348 278
Autres	39	330 430	209 562		209 562	99 249	351 927
	40	10 734 130	10 633 316	4 565 070	15 198 386	16 340 874	17 390 140
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	166 069	152 260		152 260	152 260	164 640
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	1 500	9 467		9 467	9 467	59 233
	44	167 569	161 727		161 727	161 727	223 873
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 277 149	1 349 103	14 425	1 363 528	1 363 528	1 657 638
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	3 628 504	3 276 661		3 276 661	4 301 002	3 859 541
Tourisme	49	1 738 137	2 030 019		2 030 019	2 688 147	2 475 218
Autres	50		52 928	18 745	71 673	71 673	86 536
Autres	51	419 541	856 478		856 478	856 478	1 085 743
	52	7 063 331	7 565 189	33 170	7 598 359	9 280 828	9 164 676

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	304 379	250 700	129 964	380 664	380 664	407 115
Patinoires intérieures et extérieures	54	2 534 890	2 635 016	1 079 923	3 714 939	3 714 939	3 545 242
Piscines, plages et ports de plaisance	55	467 476	448 387	8 490	456 877	456 877	607 223
Parcs et terrains de jeux	56	2 936 288	3 171 771	1 120 138	4 291 909	4 412 613	4 056 256
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	6 466	18 067		18 067	18 067	37 508
Autres	59	41 106	79 430		79 430	49 842	38 942
	60	6 290 605	6 603 371	2 338 515	8 941 886	9 033 002	8 692 286
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	707 049	585 158	195 662	780 820	1 908 339	1 441 554
Bibliothèques	62	1 365 054	1 366 011	79 661	1 445 672	1 445 672	1 460 557
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	539 773	632 893	162 354	795 247	795 246	975 016
Autres ressources du patrimoine	64	37 750					
Autres	65						
	66	2 649 626	2 584 062	437 677	3 021 739	4 149 257	3 877 127
	67	8 940 231	9 187 433	2 776 192	11 963 625	13 182 259	12 569 413
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	5 068 315	5 393 436		5 393 436	6 662 844	6 927 864
Autres frais	70						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	656 000	967 000		967 000	967 000	520 000
Autres	72	515 568	135 662		135 662	202 427	211 571
	73	6 239 883	6 496 098		6 496 098	7 832 271	7 659 435
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	74	11 568 160	13 164 545	(13 164 545)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Shawinigan

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville de Shawinigan (ci-après la « Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

CPA auditeur, CMA permis de comptabilité publique No A122005
580, avenue du Marché
Shawinigan (Québec) G9N 0C8

DATE 2015-06-09

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>62 891 099</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	591 191
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	282 275
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	267 161
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
	10	<u>1 140 627</u>
Revenus de taxes	11	<u>61 750 472</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	61 750 472
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	267 161
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>62 017 633</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires		5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM		6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	6 826 251	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	257 490	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	<u> </u>	10 <u>7 083 741</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>54 933 892</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2014 ²	1	<u>3 183 791 900</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2014 ²	2	<u>3 208 579 200</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>3 196 185 550</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>54 933 892</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>3 196 185 550</u>
Taux global de taxation réel de 2014	6	<input type="text" value=""/> <input type="text" value="1"/> , <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="8"/> <input type="text" value="7"/> / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2014 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	15 825 730	6 884 486	9 188 238
Usines de traitement de l'eau potable	2		(304 029)	372 370
Usines et bassins d'épuration	3		44 718	521 821
Conduites d'égout	4	15 825 730	4 831 107	5 814 209
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	8 776 985	10 000 419	4 541 881
Ponts, tunnels et viaducs	7			594 433
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			261 459
Parcs et terrains de jeux	10	874 601	518 216	155 988
Autres infrastructures	11		734 784	1 211 083
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 516 930		871 846
Édifices communautaires et récréatifs	14		1 725 740	6 611 630
Améliorations locatives	15			1 208 447
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	525 750	4 389	915 123
Ameublement et équipement de bureau	18	991 235	2 686	1 242 220
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 336 751	1 499 161	1 619 763
Terrains	20		624 501	4 757 787
Autres	21	7 866 724	(190 801)	108 571
	22	54 540 436	26 330 659	39 996 869

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		6 217 104	8 040 918
Usines de traitement de l'eau potable	24		(304 029)	372 370
Usines et bassins d'épuration	25		44 718	521 821
Conduites d'égout	26		4 455 634	5 523 421
Autres infrastructures	27		10 343 811	6 694 404
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		667 382	1 147 320
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31		375 473	290 788
Autres infrastructures	32		909 608	70 440
Autres immobilisations	33		3 665 676	17 335 387
	34		26 330 659	39 996 869

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	174 081 000	15 730 000	20 474 200	169 336 800
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	3 584 899		424 899	3 160 000
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6	24 746 566	9 374 003	2 267 525	31 853 044
	7	202 412 465	25 104 003	23 166 624	204 349 844
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9	196 138		43 033	153 105
Réserves financières et fonds réservés	10	2 554 548	149 598	1 351	2 702 795
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	9 314 073		1 627 948	7 686 125
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	160 728 391	26 574 272	19 307 211	167 995 452
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	172 793 150	26 723 870	20 979 543	178 537 477
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	29 619 315		3 806 948	25 812 367
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	29 619 315		3 806 948	25 812 367
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	29 619 315		3 806 948	25 812 367
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22				
Autres	23				
	24				
	25	29 619 315		3 806 948	25 812 367
	26	202 412 465	26 723 870	24 786 491	204 349 844
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	202 412 465	26 723 870	24 786 491	204 349 844

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	947 319	703 569	703 569
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	947 319	703 569	703 569
				470 599

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	63,00	35,00	5 391 053	1 781 173	7 172 226
Professionnels	2					
Cols blancs	3	133,91	32,50	6 245 809	2 063 580	8 309 389
Cols bleus	4	139,00	40,00	8 318 420	2 748 359	11 066 779
Policiers	5					
Pompiers	6	30,33	42,00	1 890 510	624 615	2 515 125
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	366,24		21 845 792	7 217 727	29 063 519
Élus	9	9,00		427 895	113 450	541 345
	10	375,24		22 273 687	7 331 177	29 604 864

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	241 469	5 618 304	4 085 404	9 945 177
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15	97 119	3 928 589		4 025 708
Autres	16	5 807 010	82 708		5 889 718
	17	6 145 598	9 629 601	4 085 404	19 860 603

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	707 882	27	3 893	53	711 775	79	2 501	105	709 274	131
Évaluation	2	958 414	28		54	958 414	80		106	958 414	132
Autres	3	10 467 319	29	567 809	55	11 035 128	81	365 615	107	10 669 513	133
	4	12 133 615	30	571 702	56	12 705 317	82	368 116	108	12 337 201	134
Sécurité publique											
Police	5	5 989 190	31		57	5 989 190	83		109	5 989 190	135
Sécurité incendie	6	4 358 823	32	552 563	58	4 911 386	84	71 860	110	4 839 526	136
Sécurité civile	7	8 304	33	798	59	9 102	85		111	9 102	137
Autres	8	734 364	34		60	734 364	86		112	734 364	138
	9	11 090 681	35	553 361	61	11 644 042	87	71 860	113	11 572 182	139
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	4 671 650	36	4 190 992	62	8 862 642	88	15 667	114	8 846 975	140
Enlèvement de la neige	11	6 635 425	37	349 799	63	6 985 224	89	36 633	115	6 948 591	141
Autres	12	1 700 676	38		64	1 700 676	90	78 271	116	1 622 405	142
Transport collectif	13	923 070	39		65	923 070	91		117	923 070	143
Autres	14	212 994	40	124 259	66	337 253	92		118	337 253	144
	15	14 143 815	41	4 665 050	67	18 808 865	93	130 571	119	18 678 294	145
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 357 370	42	245 299	68	1 602 669	94		120	1 602 669	146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 845 196	43	970 652	69	2 815 848	95	166 849	121	2 648 999	147
Traitement des eaux usées	18	1 261 093	44	748 373	70	2 009 466	96		122	2 009 466	148
Réseaux d'égout	19	921 236	45	2 396 229	71	3 317 465	97		123	3 317 465	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	3 098 397	46	102 259	72	3 200 656	98		124	3 200 656	150
Matières recyclables	21	730 405	47	102 258	73	832 663	99		125	832 663	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	4 874	49		75	4 874	101		127	4 874	153
Protection de l'environnement	24	1 205 183	50		76	1 205 183	102		128	1 205 183	154
Autres	25	209 562	51		77	209 562	103		129	209 562	155
	26	10 633 316	52	4 565 070	78	15 198 386	104	166 849	130	15 031 537	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
Santé et bien-être												
Logement social	157	152 260	172		187	152 260	202		217	152 260	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159	9 467	174		189	9 467	204		219	9 467	234	
	160	161 727	175		190	161 727	205		220	161 727	235	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	1 349 103	176	14 425	191	1 363 528	206	123 093	221	1 240 435	236	13 327
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237	163 461
Promotion et développement économique	163	5 359 608	178	18 745	193	5 378 353	208	149 224	223	5 229 129	238	288 910
Autres	164	856 478	179		194	856 478	209		224	856 478	239	44 799
	165	7 565 189	180	33 170	195	7 598 359	210	272 317	225	7 326 042	240	510 497
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	6 603 371	181	2 338 515	196	8 941 886	211	881 187	226	8 060 699	241	931 325
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 366 011	182	79 661	197	1 445 672	212	40 009	227	1 405 663	242	20 196
Autres	168	1 218 051	183	358 016	198	1 576 067	213		228	1 576 067	243	55 321
	169	9 187 433	184	2 776 192	199	11 963 625	214	921 196	229	11 042 429	244	1 006 842
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245	
	171	64 915 776	186	13 164 545	201	78 080 321	216	1 930 909	231	76 149 412	246	6 496 098

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		2014	2013
Rémunération	1	1 171 963	1 041 176
Charges sociales	2	249 201	200 576
Biens et services	3	24 098 393	35 262 361
Frais de financement	4	460 431	301 020
Autres	5	350 671	296 001
	6	26 330 659	37 101 134

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		2014	2013
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	3 107 836	5 513 417
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	3 107 836	5 513 417
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	130 377	381 570
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(706 125)	(787 151)
Activités d'investissement	6	154 185	
Excédent de fonctionnement affecté	7		
Réserves financières et fonds réservés	8		(2 000 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	(421 563)	(2 405 581)
Solde à la fin de l'exercice	12	2 686 273	3 107 836
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	233 965	277 711
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	233 965	277 711
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(68 033)	(43 746)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18		
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(68 033)	(43 746)
Solde à la fin de l'exercice	22	165 932	233 965
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	5 343 081	3 937 649
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	5 343 081	3 937 649
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	307 654	755 106
Activités d'investissement	27	(1 177 074)	(1 722 075)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		2 000 000
Financement des investissements en cours	29	657 357	372 401
	30	(212 063)	1 405 432
Solde à la fin de l'exercice	31	5 131 018	5 343 081

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

		2014	2013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Solde au début de l'exercice	32	(2 229 292)	(1 253 930)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34	(2 229 292)	(1 253 930)
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	(1 600 000)	(2 000 000)
Autres	37	()	()
Régimes non capitalisés	38	(450 569)	(401 992)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39	()	()
Utilisation du fonds général	40	()	()
Utilisation du fonds de roulement	41	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	()	()
Autres	43	()	()
	44	(2 050 569)	(2 401 992)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	45	()	()
Autre financement	46	()	(1 097 350)
	47	(2 050 569)	(3 499 342)
Diminution de l'exercice			
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	19 908	2 523 980
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49		
	50	19 908	2 523 980
Solde à la fin de l'exercice	51	(4 259 953)	(2 229 292)
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	52	(13 338 150)	(15 003 211)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53		
Solde redressé au début de l'exercice	54	(13 338 150)	(15 003 211)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55	(2 293 299)	2 037 462
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56		
Excédent de fonctionnement affecté	57		
Réserves financières et fonds réservés	58	(657 357)	(372 401)
	59	(2 950 656)	1 665 061
Solde à la fin de l'exercice	60	(16 288 806)	(13 338 150)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Solde au début de l'exercice	61	215 346 644	203 443 974
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62		
Solde redressé au début de l'exercice	63	215 346 644	203 443 974
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	64		
Excédent de fonctionnement affecté	65		
Variation résiduelle de l'exercice	66	14 420 836	11 902 670
Solde à la fin de l'exercice	67	229 767 480	215 346 644

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>7 879 401</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>7 879 401</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>7 879 401</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1 278 554		(443 093)	692 768			1 528 229
Montant réservé pour le service de la dette							
	1 278 554		(443 093)	692 768			1 528 229

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 1 , □ 3 □ 2 □ 0 □ 8 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 1 , □ 4 □ 2 □ 3 □ 8 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 4 □ 9 □ 8 □ 1 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 3 , □ 2 □ 2 □ 0 □ 1 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 9 □ 6 □ 7 □ 3 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 9 □ 6 □ 3 □ 3 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**
(Montant fixe)**Par unité de logement**

Eau	1	<input type="text" value="9"/> <input type="text" value="8"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$
Égout	2	<input type="text" value="9"/> <input type="text" value="0"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$
Eau et égout	3	<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> , <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> \$
Traitement des eaux usées	4	<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> , <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> \$
Matières résiduelles	5	<input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="2"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**6 , %**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Service de dette - Shawinigan	,0525	1	
Service de dette - Grand-Mère	,0272	1	
Service de dette - Shawinigan-Sud	,0550	1	
Service de dette - St-Georges	,0056	1	
Service de dette - Lac-à-la-Tortue	,0078	1	
Service de dette - St-Jean-des-Piles	,0058	1	
Transport en commun	,0272	1	
Eau saisonnière	49,0000	7	par unité de logement
Eau non résidentielle	98,0000	7	par unité de local
Égout saisonnier	45,0000	7	par unité de logement
Égout non résidentiel	,1159	1	minimum de 90\$
Fosse sept. perm. - de 880 g	90,5000	7	par fosse septique
Fosse sept. perm. 881 à 1499 g	96,5000	7	par fosse septique
Fosse sept. perm. 1500 à 2999 g	135,5000	7	par fosse septique
Fosse sept. perm. 3000 à 4000 g	225,5000	7	par fosse septique
Fosse sept. perm. 4001 à 5000 g	390,5000	7	par fosse septique
Fosse sept. perm. + de 5000 g	428,0000	7	par fosse septique
Fosse sept. sais. - de 880 g	45,2500	7	par fosse septique
Fosse sept. sais. 881 à 1499 g	48,2500	7	par fosse septique
Fosse sept. sais. 1500 à 2999 g	67,7500	7	par fosse septique
Fosse sept. sais. 3000 à 4000 g	112,7500	7	par fosse septique
Fosse sept. sais. 4001 à 5000 g	195,2500	7	par fosse septique
Fosse sept. sais. + de 5000 g	214,0000	7	par fosse septique
Déchets domestiques saisonniers	49,0000	7	par unité de logement
Déchets domestiques non résidentiels	98,0000	7	par unité de local
Matières recyclables saisonnières	17,0000	7	par unité de logement
Matières recyclables non résidentielles	34,0000	7	par unité de local
Insectes piqueuses	19,5000	7	par une unité
Bac	15,0000	7	par bac
Conteneur	240,0000	7	par conteneur

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

Description	Taux	Code¹	Préciser
1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation		5 - du 1 000 litres	
2 - du mètre carré		6 - % de la valeur locative	
3 - du mètre linéaire		7 - autres (préciser)	
4 - tarif fixe (compensation)			

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9	591 191 \$	
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10	903 000 \$	
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input checked="" type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	9 000 \$	
b) autres formes d'aide	14	282 275 \$	
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	110 823 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	2 560	22 <input type="checkbox"/>

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 550, avenue de l'Hôtel-de-ville C.P.400
(no) (rue)
Shawinigan G9N 6V3
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (819) 536-7200
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (819) 536-7255
(ind. rég.) (numéro)

Courriel information@shawinigan.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Sylvie Lavoie, CPA, CA

Téléphone (819) 536-7211 270
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (819) 536-0808
(ind. rég.) (numéro)

Courriel slavoie@shawinigan.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL

Titre Société comptables professionnels agréés

Adresse 580, avenue du Marché
(no) (rue)
Shawinigan G9N 0C8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 835-3965
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 835-3975
(ind. rég.) (numéro)

Courriel boucher.alain@rcgt.com

Responsable du dossier Alain Boucher

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)
 _____ _____
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1
.....

Facteur comparatif

2
.....

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Sylvie Lavoie CPA, CA , atteste que le rapport financier consolidé de Shawinigan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-06-09 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Shawinigan consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Shawinigan détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 7 591 174 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de 1,7187 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-05-29 14:17:02

Date de transmission au Ministère : 2015/06/11

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2014

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier consolidé.

Nom : Shawinigan

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement	1	80 599 157	81 673 000	79 029 374	16 496 919	86 224 067	
Investissement	2	15 912 673	21 759 510	14 284 901	400 243	14 685 144	
	3	96 511 830	103 432 510	93 314 275	16 897 162	100 909 211	
Charges	4	84 963 219	82 015 196	84 576 419	18 043 844	93 318 037	
Excédent (déficit) de l'exercice	5	11 548 611	21 417 314	8 737 856	(1 146 682)	7 591 174	
Moins : revenus d'investissement	6 (15 912 673) (21 759 510) (14 284 901) (400 243) (14 685 144)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(4 364 062)	(342 196)	(5 547 045)	(1 546 925)	(7 093 970)	
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations	8	12 676 814	11 568 160	13 164 545	2 409 213	15 573 758	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	1 097 350	150 000	626 895	7 549	634 444	
Remboursement de la dette à long terme	10 (9 814 688) (13 721 848) (10 365 854) (3 951 593) (14 317 447)	
Affectations							
Activités d'investissement	11 (825 553) (822 465) (442 283) (121 959) (564 242)	
Excédent (déficit) accumulé	12	1 051 101	2 391 371	2 497 165	(596 969)	1 900 196	
Autres éléments de conciliation	13	560 608	776 978	196 954	2 786 462	2 983 416	
	14	4 745 632	342 196	5 677 422	532 703	6 210 125	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	381 570		130 377	(1 014 222)	(883 845)	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2013	2014	2013
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				Total consolidé
Débiteurs	1	47 154 168	53 841 428	56 344 362
Autres	2	8 652 924	1 435 294	14 859 181
	3	55 807 092	55 276 722	67 454 626
Passifs				
Dette à long terme	4	160 128 694	156 346 034	202 416 097
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	1 166 000	2 831 430	1 166 000
Autres	6	35 245 860	41 877 768	38 991 415
	7	196 540 554	201 055 232	240 436 500
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(140 733 462)	(145 778 510)	(181 184 428)
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	345 444 159	358 517 035	403 120 553
Autres	10	3 753 387	4 463 419	5 050 402
	11	349 197 546	362 980 454	392 399 003
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	3 107 836	2 686 273	2 686 273
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	5 577 046	5 296 950	8 792 463
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	14 (2 229 292) (4 259 953) (4 259 953) (
Financement des investissements en cours	15	(13 338 150)	(16 288 806)	(16 849 021)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	16	215 346 644	229 767 480	236 616 765
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	17			
	18	208 464 084	217 201 944	226 986 527

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
-	19		
-	20		
-	21		
- Lac-à-la-Tortue	22	12 827	37 826
- Immeubles ind. Municipal (GM)	23	153 105	177 660
- St-Jean-des-Piles	24		18 479
-	25		
-	26		
-	27		
	28	165 932	233 965
Excédent de fonctionnement affecté- Organismes contrôlés			
	29	2 544 886	1 336 095
	30	2 710 818	1 570 060
Réserves financières	31	198 507	238 289
Fonds réservés	32	5 883 138	6 123 237
	33	8 792 463	7 931 586

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalisations 2013	Budget 2014	Réalisations 2014	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	59 774 726	61 163 925	61 750 472	61 107 766
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 824 346	4 952 507	4 930 339	4 930 339
Quotes-parts	3				(59 875)
Transferts	4	9 543 980	9 719 382	6 145 598	7 721 272
Services rendus	5	1 821 193	1 626 081	1 930 909	7 782 963
Autres	6	4 634 912	4 211 105	4 272 056	4 741 602
	7	80 599 157	81 673 000	79 029 374	86 224 067
Investissement					
Taxes	8	58 712			
Quotes-parts	9				15 834
Transferts	10	14 774 996	21 759 510	13 715 005	14 099 414
Autres	11	1 078 965		569 896	569 896
	12	15 912 673	21 759 510	14 284 901	14 685 144
	13	96 511 830	103 432 510	93 314 275	100 909 211

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale			Données consolidées		
		Budget 2014	Réalizations 2014		Réalizations 2014	Réalizations 2013	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale							
Évaluation	1	1 120 794	958 414		958 414	958 414	1 731 947
Autres	2	10 850 973	11 175 201	571 702	11 746 903	13 891 985	10 994 539
Sécurité publique							
Police	3	5 976 100	5 989 190		5 989 190	5 989 190	5 647 466
Sécurité incendie	4	4 386 184	4 358 823	552 563	4 911 386	4 911 386	4 751 014
Autres	5	544 817	742 668	798	743 466	743 466	578 794
Transport							
Réseau routier	6	12 874 169	13 007 751	4 540 791	17 548 542	17 548 542	18 000 185
Transport collectif	7	923 070	923 070		923 070	2 139 842	2 056 525
Autres	8	625 785	212 994	124 259	337 253	337 253	757 709
Hygiène du milieu							
Eau et égout	9	5 392 635	5 384 895	4 360 553	9 745 448	9 745 448	9 722 045
Matières résiduelles	10	3 753 674	3 828 802	204 517	4 033 319	5 286 120	5 943 014
Autres	11	1 587 821	1 419 619		1 419 619	1 309 306	1 725 081
Santé et bien-être	12	167 569	161 727		161 727	161 727	223 873
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	13	1 277 149	1 349 103	14 425	1 363 528	1 363 528	1 657 638
Promotion et développement économique	14	5 366 641	5 359 608	18 745	5 378 353	7 060 822	6 421 295
Autres	15	419 541	856 478		856 478	856 478	1 085 743
Loisirs et culture	16	8 940 231	9 187 433	2 776 192	11 963 625	13 182 259	12 569 413
Réseau d'électricité	17						
Frais de financement	18	6 239 883	6 496 098		6 496 098	7 832 271	7 659 435
Amortissement des immobilisations	19	11 568 160	13 164 545	(13 164 545)			
	20	82 015 196	84 576 419		84 576 419	93 318 037	91 525 716

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3